

# ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »



Latillé, mardi 19 novembre 2013

## **COMPTE-RENDU DE** **L'ASSEMBLEE GENERALE** **DU 11 octobre 2013**

L'an deux mille treize, le onze octobre à seize heures, les membres de l'association « Les Amis du bourg », se sont réunis à Latillé sur convocation du conseil d'administration en date du 20 septembre 2013.

Bureau présents : Arlette PRUVOT (Présidente), Michel ALLERY (Secrétaire), Michel CACAULT (Trésorier).

Adhérents: Marie-Claire ALFROID, Michelle BILLARD, Nicole de GUETONNY, Florence MARMAIN (2<sup>ème</sup> adjointe), Roseline VEILLON & Gérard GIRET.

Sympathisants : Roger HURTAULT & Yvon ROBIN

---

### **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

L'assemblée est présidée par Mme Arlette PRUVOT, en sa qualité de Présidente. Le secrétariat est assuré par M. Michel ALLERY, Secrétaire.

La Présidente constate que 15 des membres de l'association (sur 18) sont présents ou représentés, le nombre total de voix est ainsi de 15. La Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

Lecture et approbation du budget 2012-2013 (du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013) – Document remis en séance.

- Présentation du rapport d'activité 2012-2013 – Document remis en séance.
- Fixation du montant de la cotisation 2012-2013.
- Discussion des orientations (poursuite de l'activité, etc.).
- Renouvellement du conseil d'administration par vote à main levée, Arlette PRUVOT, Michel ALLERY, Michel CACAULT & Antoine PALMERINI.
- Questions diverses.

# ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

## RAPPORT D'ACTIVITE 2012-2013

- **Classement des archives de la Mairie.**

Depuis août 2010, nous classons les archives de notre mairie, ce classement a bien progressé et à débouché cette année pendant les journées du patrimoine sur une exposition, organisée conjointement avec la mairie.

Cette exposition dédiée aux archives municipales, qui s'est tenue à Latillé a accueilli près de 140 visiteurs.

Un public composé de Latillacquois, et de visiteurs Pictos-Charantais, a pu découvrir l'évolution de la commune au travers d'actes administratifs, courriers, cartes, plans, de la Révolution de 1789 au début des années 1910.

Six périodes permettaient aux visiteurs de faire un voyage dans le passé, et de découvrir notamment : un extrait de délibération municipale interdisant la circulation des cochons dans les rues datant du 1<sup>er</sup> Empire (1810), les plans des halles de F. BESSONNET datés de 1818, halles détruites en 1913, ainsi que la malle de correspondance entre la Mairie et la Préfecture de la Vienne (1894).

Saluons au passage le travail de Mmes Florence MARMAIN, Michelle BILLARD et M. Michel ALLERY sans qui cette exposition n'aurait pas pu avoir lieu.

- **Recensement.**

Michel CACAULT continue à travailler sur les recensements : il sera le meilleur interprète pour vous faire part de l'avancement de ses travaux.

- **Recollement.**

Notre équipe a travaillé aussi sur l'inventaire du mobilier de l'église ou recollement (demandé par la DRAC), celui-ci a été fait en collaboration avec J.P. SUARD pour les photos du chemin de croix ainsi que les têtes de colonnes et autres, les vitraux avaient été photographié par A. PRUVOT, M. ALLERY sous l'étroite collaboration de F. MARMAIN, le montage finalisé par E. RUBERT, merci à toutes ces personnes, un exemplaire de ce travail a été remis aux Archives Départementales, bravo encore à tous.

- **Préparation de l'A.G.**

Notre équipe est très réduite, quatre personnes travaillent afin que l'association puisse continuer à vivre, vous comprendrez que nous ne pouvons pas faire grand-chose de plus, aussi nous comptons sur l'implication à l'avenir d'un plus grand nombre d'entre nous, qui espérons le, pourrons nous donner un coup de main. Pour ce faire, nous vous demandons s'il vous est possible de vous impliquer en rentrant dans notre bureau pour former une équipe plus cohérente, nous travaillons en comité restreint par obligation, nous avons du travail pour ceux qui souhaitent s'impliquer.

- **Cotisations.**

Le montant de la cotisation annuelle ne change pas cette prochaine année et restera donc :

Cotisation jeune : **10 €**

Cotisation normale : **14 €**

Cotisation couple : **20 €**

Cotisation de soutien : **22 € ou plus.**

Mme Arlette PRUVOT  
La Présidente

## ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

### PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2012-2013, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé. Après présentation du budget de l'exercice passé, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté. Cette résolution est adoptée à l'unanimité (15 voix).

### DEUXIEME RESOLUTION

Après débat, l'assemblée générale décide de laisser le montant de la nouvelle cotisation due au titre de l'exercice 2013-2014 (du 1er juillet 2013 au 30 juin 2014), elle restera la même que l'an passé, à savoir : cotisation jeune à **10 euros**, cotisation normale à **14 euros**, cotisation couple à **20 euros** et cotisation de soutien à convenance supérieur à **22 euros** ou plus. Cette résolution est adoptée à l'unanimité (15 voix).

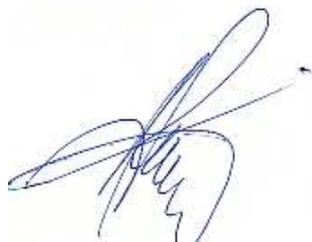
### TROISIEME RESOLUTION

Après rappel par Madame La Présidente que 4 sièges sont à pouvoir, il est procédé à l'élection des administrateurs à mainlevées.

Sont déclarés régulièrement élus :

- Mme PRUVOT Arlette, née le 18 avril 1941 à Paris XI, de nationalité française, domiciliée : 2, rue de la République - 86190 Latillé, retraitée ayant exercée la profession de Secrétaire de Direction, PRESIDENTE, 15 voix.
- M. ALLERY Michel, né le 27 août 1955 à Poitiers (Vienne), de nationalité française, domicilié : 1 rue du Calvaire 86190 Latillé, retraité ayant exercé la profession d'employé SNCF, SECRETAIRE, 15 voix.
- M. CACAULT Michel, né le 18 février 1948 à Latillé (Vienne), de nationalité française, domicilié : 29 place Robert Gerbier 86190 Latillé, retraité ayant exercé la profession de technicien en informatique, TRESORIER, 15 voix.
- M. Antoine PALMERINI, né le 25 juillet 1939 à Marseille (Bouches du Rhône), de nationalité française, domicilié : 1 place Robert Gerbier 86190 Latillé, retraité, 15 voix.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par La Présidente et le Secrétaire.



Mme Arlette PRUVOT  
La Présidente.

## **ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »**

### Quelques mots sur l'exposition pendant les journées du patrimoine de septembre :

L'association « Les Amis du Bourg de Latillé » a été créée en 2002. Depuis 2005, elle s'emploie conjointement avec la mairie à préserver et mettre en valeur le petit patrimoine existant dans notre commune.

En 2005, une exposition de photos anciennes et de tableaux mettant en valeur le patrimoine architectural et paysager s'efforçant de conseiller une préservation du bocage, des arbres remarquables, de notre rivière et de ses affluents, connut un vif succès (environ 700 personnes ont visité cette exposition sur une dizaine de jours).

Dans un premier temps et dès fin 2009, l'association et la mairie s'évertuent à trier et classer les archives municipales anciennes, ce travail est actuellement bien avancé et nous a permis sous l'égide de la municipalité, de présenter une exposition durant les journées du patrimoine des 14 et 15 septembre. Les visiteurs purent y découvrir les textes, plans et documents anciens qui régissent notre village entre 1736 pour le plus ancien et 1912 pour le plus récent.

Ils s'extasièrent en lisant les textes choisis qui leur firent connaître la mise en place des lois républicaines et d'empires agrémentés d'anecdotes dont le partage des rues avec les cochons qui divaguaient ; ce qui en fit sourire beaucoup.

Notre assemblée générale s'est tenue le vendredi 11 octobre à 16 heures. Les présidents des Anciens Combattants et du Club de l'Amitié, nous firent l'honneur de participer à nos travaux. 9 adhérents dont les membres du bureau étaient présents et 8 adhérents nous avaient adressé leur pouvoir. L'exposé des rapports moral et financier fut adopté à l'unanimité.

- M. CACAULT nous fit part de l'avancement de ses recherches pour ce qui concerne les recensements, il devrait nous présenter prochainement son travail lorsqu'il sera terminé.
- M. ALLERY présenta le travail effectué par Mmes PRUVOT, MARMAIN, BILLARD et lui même aux Archives Départementales. La collation des éléments trouvés dans les liasses conservées par cet organisme régit par le conseil général, nous permet d'avancer dans la connaissance de l'histoire de notre commune. Les plus anciens documents retrouvés datent du 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> siècle. Mais nous ne désespérons pas d'étoffer cette recherche. Ainsi chacun pourra s'il est intéressé faire découvrir à ses enfants, aux gens de passage, etc. l'âme de ce village, sa vie sociale et commerciale aux cours des siècles précédents.

Nous œuvrons pour que les fours à chaux, lavoirs, fontaines, cimetière et autres, dont le mur qui longe la mare du lac Noir qui paraît banal mais qui fut construit en raison d'une loi de 1853, soient remis en état et inscrits à l'inventaire du Petit Patrimoine.

Arlette PRUVOT  
Michel ALLERY

### **ACTIONS FUTURES 2013-2014**

1. Travail sur les archives municipales en vue d'un classement définitif en suivant les directives de la mairie.

## ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

2. Pérenniser notre petit local, que nous avons fait aménagé pour y entreposer les archives de l'association (livres, classeurs, etc.) où les personnes intéressées pourront consulter les documents, cela demande une organisation de notre part.
3. Projet à moyen terme d'écriture exhaustif d'un fascicule.
4. Pour le journal de fin d'année de la mairie, nous avons comme projet de rédiger un article.



Mme Arlette PRUVOT  
La Présidente

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 heures.

Note : Ci-joint vous trouverez un bulletin d'adhésion pour tous adhérents. Merci de nous le remplir et de le joindre à votre règlement.

---

### BULLETIN ADHESION

2013-2014

(À adresser ou déposer au siège social)

J'adresse ou je dépose mon adhésion au siège social avec ma cotisation :

**Cotisation jeune : 10 €**

**Cotisation normale : 14 €**

**Cotisation couple : 20 €**

**Cotisation de soutien : 22 € ou plus.**

À régler par chèque à l'ordre de " Les Amis du Bourg de Latillé " à :

**Association «Les Amis du bourg de Latillé»**

**2 rue de la République**

**86190 Latillé**

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Date : .....

Signature : .....